



MONTANT DES COTISATIONS

SAISON 2018/2019

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Afin de préparer la saison 2018-2019, nous vous invitons à nous faire parvenir la fiche d'inscription et le règlement intérieur complétés, accompagnés des pièces suivantes :

- 1 photo d'identité (avec les nom et prénom de l'enfant au dos) ;
 - **Pour les nouveaux adhérents** : un certificat médical, daté au plus tôt du mois de juillet 2018, **autorisant la pratique de la gymnastique aux agrès et précisant en loisirs, entraînement et compétition**. Tout autre certificat ne pourra être accepté ;
 - **Pour les adhérents 2017-2018 si votre certificat médical date de moins de 3 ans** : la production d'un certificat médical n'est pas obligatoire. Vous devrez quand même remplir un questionnaire de santé et une attestation de réponse au questionnaire de santé.
 - **Le règlement de la cotisation** (voir la fiche des tarifs au verso) **par chèque à l'ordre de l'USOAM GYM** (plusieurs chèques possibles, encaissement à partir d'octobre). Un supplément pourra vous être demandé le jour de l'inscription en fonction du groupe dans lequel votre enfant sera inscrit.
- **Pour les adhérents 2017-2018, les ré-inscriptions sont organisées les samedis 23 et 30 Juin de 10h à 12h** au gymnase Coubertin ou à renvoyer le plus tôt possible.
- **Les nouvelles inscriptions se feront Samedi 8 et Dimanche 9 Septembre** à la fête des associations.
- **Pour tous, les dossiers complets peuvent être renvoyés directement à :**

Aimé OSTROWSKY
1 rue du Vercors
91200 ATHIS-MONS

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun gymnaste ne sera autorisé à assister aux cours en cas d'absence de certificat médical à jour. D'autre part, **les dossiers reçus incomplets ne seront pas enregistrés.** L'inscription ne pourra être prise en compte qu'à réception des pièces manquantes. Après cette date, l'enfant sera inscrit selon les places encore disponibles.

Pour les groupes compétition, les cours reprendront le lundi 3 septembre et pour tous les autres le lundi 17 septembre (à confirmer).

En espérant vous compter parmi nous la saison prochaine, nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en nos meilleures salutations.

Les membres du bureau



Monsieur Aimé OSTROWSKY
Président de la Section
1 rue du Vercors
91200 ATHIS-MONS
Tél : 06 78 68 78 77



MONTANT DES COTISATIONS

SAISON 2018/2019

INTITULE DU COURS	COTISATION DE BASE	LICENCE	TOTAL ANNUEL
Baby Enfants de : <ul style="list-style-type: none"> Moins de 3 ans (avec participation des parents) 3 et 4 ans (cours sans la présence des parents) 	126 €		126 €
Ecole de gymnastique 1 heure 1 heure et demi	137 € 173 €	+ 11,25 € + 11,25 €	148,25 € 184,25 €
Gymnastique aux agrès <ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe Débutants et Loisirs de 1 heure et demi par semaine 	173 €	+ 15,25 € (nés de 2007 à 2012) + 20,50 € (nés de 2001 à 2006) + 37 € (nés en 2000 et avant)	188,25 € 193,50 € 210,00 €
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe Débutants et Loisirs de 2 heures par semaine 	194 €	+ 15,25 € (nés de 2007 à 2012) + 20,50 € (nés de 2001 à 2006) + 37 € (nés en 2000 et avant)	209,25 € 214,50 € 231,00 €
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe Praticants de 3 à 4 heures par semaine 	226 €	+ 15,25 € (nés de 2007 à 2012) + 20,50 € (nés de 2001 à 2006) + 37 € (nés en 2000 et avant)	241,25 € 246,50 € 263,00 €
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe Praticants de plus de 4 heures par semaine 	263 €	+ 15,25 € (nés de 2007 à 2012) + 20,50 € (nés de 2001 à 2006) + 37 € (nés en 2000 et avant)	278,25 € 283,50 € 300,00 €
Fitness	190 €		190,00 €
Sport adapté	87 €		87,00 €

Paiement des cotisations

Le paiement se fait le jour de l'inscription ou à la préinscription pour les anciens adhérent. Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés. Les cotisations sont payables en espèces ou par chèque à l'ordre de l'USOAM GYM. En cas de règlement par chèque, il est possible de payer en plusieurs fois (6 chèques maximum qui doivent être remis à l'inscription ; le premier chèque est débité en octobre).

Réductions

Pour des inscriptions combinées de plusieurs enfants d'une même famille (baby et gymnastique aux agrès), le montant des cotisations est dégressif selon le calcul suivant :

- Additionner le tarif de la cotisation de base de chaque enfant (sans la licence) et déduire 15% pour 2 enfants inscrits ou 25 % pour 3 enfants inscrits, puis ajouter la ou les licence(s).

Compétitions

Tout gymnaste inscrit dans un groupe de compétition s'engage à participer à chacune d'entre elles sauf présentation d'un certificat médical. Les absences non justifiées nous obligerons à vous demander le remboursement du coût de l'engagement du gymnaste.

La cotisation "Baby ou Ecole de Gymnastique" ne donne pas accès aux compétitions officielles.

Informations générales

- Les jours et les horaires des entraînements seront définis en début de saison par les animateurs après répartition des gymnastes par groupe de niveau.
- Des vêtements et accessoires sont en vente. Les commandes doivent être faites auprès des entraîneurs.

Rendez-vous sur le site internet www.usoamgym.fr pour plus de choix.

Le règlement s'effectue **impérativement** à la commande en espèces ou par chèque à l'ordre de l'USOAM GYM.